



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Martin Paboïs 

Saint - Pierre de Chartreuse

LETTRE MUNICIPALE SEPTEMBRE 2026



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE :

Pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papier sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION : *octobre 2026*

Retrouvez-nous sur :  MairiedeSaintPierredeChartreuse



Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse - illiwap



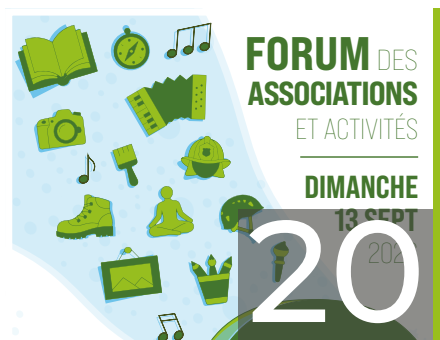
SOMMAIRE



Pénurie d'eau



le label Forêt d'Exception® renouvelé



Forum des associations



Théâtre : « L'audace du papillon »

3

Édito

4

Vie municipale

7

Vie communale

18

Vie intercommunale

20

Vie Associative et culturelle

29

Agenda

33

Illiwap

34

Offres d'emploi

35

Numéros utiles

Stéphane GUSMEROLI

*Maire de Saint Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'aménagement du territoire, du paysage
et du développement numérique*



Édito

Chères Chartroussines, chers Chartroussins

L'été 2026 se termine et il est déjà temps de tirer quelques éléments de bilan.

Tout d'abord, il fut exceptionnel dans ses conditions climatiques, aussi en Chartreuse, où nous avons connu de fortes chaleurs, avec quasiment aucun épisode de pluie. Cette situation a provoqué des situations difficiles sur notre territoire. Les risques d'incendie ont été importants tout au long de l'été et, avec Christine Dumestre, nous avons multiplié les messages d'alerte, de vigilance et de conseils sur les bons comportements à avoir. Les commerçants et les pompiers ont fait le choix de ne pas tirer de feu d'artifices le 15 août, au regard du risque et aussi en solidarité envers tous les pompiers volontaires qui ont œuvré un peu partout pour nous protéger. C'était une sage décision et je les en félicite.

Au hameau des Egaux, nous avons eu des niveaux extrêmement bas de ressource en eau potable : nous avons ainsi dû inviter les habitants à adopter des mesures d'économie de l'usage de l'eau. Je remercie Stéphane Levoir et Michel Baffert pour tous les efforts et les solutions qu'ils ont réussi à déployer, pour maintenir une alimentation en eau potable du hameau tout l'été.

Nos agriculteurs, comme partout, n'ont pas pu nourrir correctement leurs animaux en pâturage, l'herbe se faisant rare, en raison du manque d'eau. Ils ont ainsi dû déjà commencer à donner des fourrages aux bêtes, qui sont normalement réservés pour l'hiver. En ce début du mois de septembre, les alpages ne sont déjà plus capables de nourrir les troupeaux, qui doivent ainsi déjà redescendre, avec plus d'un mois d'avance. Par ailleurs, les troupeaux ont subi de nombreuses attaques de loups, avec plus de 10 attaques entre mi-juillet et mi-août à Saint Pierre de Chartreuse, sur tous les alpages (Col de Coq, Bellefont, Chamechaude, Grand Som, Grande Sure). Je leur adresse un message de soutien.

Conséquence plus heureuse, (mais faut-il vraiment se réjouir du réchauffement climatique ?), nos territoires de montagne ont été très fréquentés et ont généré une activité touristique importante pour notre village de Saint Pierre de Chartreuse. Ainsi, comme vous le verrez plus en détails dans cette Lettre, notre piscine municipale a connu une affluence record cet été 2026, avec une moyenne de plus de 200 entrées par jour. Les nombreux événements et animations proposés chaque week-end dans le village ont été très appréciés, à la fois par les habitants et les visiteurs, avec là-aussi de très fortes fréquentations.

Afin de pouvoir dresser un bilan objectif et chiffré, Jeanette Petersen, conseillère municipale en charge de l'économie et de la communication, et avec l'aide bénévole de Bernard Barbey, souhaite mettre en place des indicateurs de suivi des évolutions de notre village : activités économiques, fréquentation touristique, population, etc. Ceci nous permettra d'avoir une vision plus précise des effets des transitions en œuvre actuellement dans notre village de moyenne montagne.

Pour conclure, je vous invite à venir nombreuses et nombreux au Forum des associations et des activités qui se tiendra ce dimanche 13 septembre matin à la salle des fêtes (place de la mairie), pour rencontrer nos associations locales et leurs actions dans le village. Et si vous êtes nouveaux, venez vous présenter, vous êtes les bienvenus. Etmême, si vous en avez l'envie, investissez vous et devenez bénévoles, les associations vous accueilleront avec un grand plaisir ! Un pot convivial sera offert par la mairie à 12h, pour faire connaissance et faire « vivre ensemble » notre village de Saint Pierre de Chartreuse. A dimanche !

.....

Stéphane GUSMEROLI



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 17 août 2026

Le contenu détaillé des décisions prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ci-dessous sont reprises uniquement les décisions les plus importantes pour la Commune.

DÉCISIONS FINANCIÈRES PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS

Les élus municipaux ont lancé plusieurs actions et projets ces derniers mois, qui ont fait l'objet de décisions financières du maire. Ces projets ont été présentés en début de séance du conseil municipal, dont voici un extrait ci-dessous :

- Réfection du mur du pont des Michons par l'entreprise BRON TP : 6 000 € HT
- Rénovation du revêtement des routes communales par l'entreprise COLAS : 12 600 € HT
- Rénovation du pont piéton de Marchandière par l'entreprise de maçonnerie DIDIER GAUDE : 17 016 € HT
- Acquisition de 30 séparateurs bois supplémentaires pour créer des dispositifs de ralentissement de la vitesse sur les routes communales et réalisation de nouveaux marquages au sol : 13 000 € HT
- Acquisition de stores extérieurs pour améliorer le confort thermique des classes de l'école de Saint Hugues à MONSIEUR STORE : 5 345.86 € HT
- Acquisition de quatre tables de tennis de table à DECATHLON pour l'Espace Montagne Saint Michel à Saint Hugues : 1 978 € HT
- Réimpression de 5000 exemplaires du plan touristique de Saint Pierre de Chartreuse : 1 850 € HT

SKI NORDIQUE

Notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse exerce la compétence ski nordique sur son territoire. A ce titre, elle doit valider les tarifications applicables pour les forfaits lors de la saison hivernale 2026/2027 sur son domaine skiable. Ces tarifs ont été définis en concertation avec Grenoble-Alpes Métropole pour les sites du Sappey et du Col de Porte et la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse pour les sites de la Ruchère et du Désert d'Entremont. Les forfaits vendus sur un site peuvent être utilisés sur les autres sites de Chartreuse et réciproquement. Un système de vente de forfaits électroniques en ligne est mis en place, via Chartreuse Tourisme.

Les tarifs validés par le Conseil municipal sont donnés ci-après :

Redevances pour les produits forfaits du Domaine nordique de Chamechaude

Ces forfaits donnent accès aux sites du Col de Porte, Saint Hugues de Chartreuse et Le Sappey-en-Chartreuse.

Produit forfaits (redevance sans TVA)	Tarifs saison 2026/2027
Forfait journée adulte • A partir de 18 ans Jusqu'à 74 ans révolus (à la date d'achat)	9,40 €
Forfait journée jeune • A partir de 5 ans jusqu'à 14 ans révolus (à la date d'achat)	4,20 €
Forfait journée réduit • A partir de 15 ans jusqu'à 17 ans révolus (à la date d'achat) • A partir de 75 ans (à la date d'achat) • Etudiant • Demandeur d'emploi • Personne munie d'un titre de transport de la ligne N62 Grenoble - Col de Porte • Groupe de 10 personnes et plus • Sur décision du gestionnaire de site quand les conditions ne permettent pas un accueil optimal	7.90 €
Forfait journée super réduit • Sur décision du gestionnaire du site quand moins de 30% du domaine est ouvert	4,20 €
Forfait journée scolaire • Élèves hors département de l'Isère	3 €
Forfait 5 jours consécutifs adulte • A partir de 15 ans (à la date d'achat)	40 €
Forfait 5 jours consécutifs jeune • A partir de 5 ans Jusqu'à 14 ans révolus (à la date d'achat)	18 €



Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 17 août 2026

SKI NORDIQUE

Redevance pour le produit pass saison Chartreuse « Carte Chartreuse »

La Carte Chartreuse donne accès aux sites nordiques du massif de Chartreuse :

- Domaine de Chamechaude (secteur Sappey en Chartreuse / Col de Porte-Sarcenas / Saint Hugues de Chartreuse)
- Désert d'Entremont
- La Ruchère

Produit forfaits (redevance sans TVA)	Tarifs saison 2026/2027
Pass adulte (à partir du 16/11/2026) • A partir de 15 ans (à la date d'achat)	77 €
Pass jeune (à partir du 16/11/2026) • A partir de 5 ans jusqu'à 14 ans révolus (à la date d'achat)	27 €
Pré vente (du 01/10/2026 au 15/11/2026): Pass adulte • A partir de 15 ans (à la date d'achat)	67 €
Pré vente (du 01/10/2026 au 15/11/2026): Pass jeune • A partir de 5 ans jusqu'à 14 ans révolus (à la date d'achat)	22 €

Redevances (sans TVA) pour les Pass Nordic France et Pass Nordic Isère-Drôme

En tant que membre de l'association Nordic Isère, elle-même membre de l'association Nordic France, Grenoble-Alpes Métropole, les deux associations précitées ainsi que les sites nordiques adhérents, effectuent la vente de forfaits réciprocitaires permettant l'accès à l'ensemble des sites concernés. Ces pass sont valables sur l'ensemble des domaines nordiques nationaux et des départements Isère-Drôme (dont le Domaine de Chamechaude). Les tarifs sont fixés directement par les associations Nordic France et Nordic Isère.

Pass National

Pass adulte: Tarif prévente (1er oct-15 nov) = 214 €/Tarif normal= 255 €
Pass jeune: Tarif prévente (1er oct-15 nov)= 79 €/Tarif normal= 94 €

Pass Isère-Drôme

Isère-Drôme	Remise	Jusqu'au	Adulte de 1951 à 2006	Jeune de 2007 à 2022	Sénior 1950 et avant
<i>1^{er} jour de vente : Jeu 8 oct 2026</i>					
Vente flash	20 %	12 oct 2026	140 €	50 €	78 €
Prévente	8,5 %	31 oct 2026	160 €	57 €	89 €
Normal	-		175 €	62 €	97 €



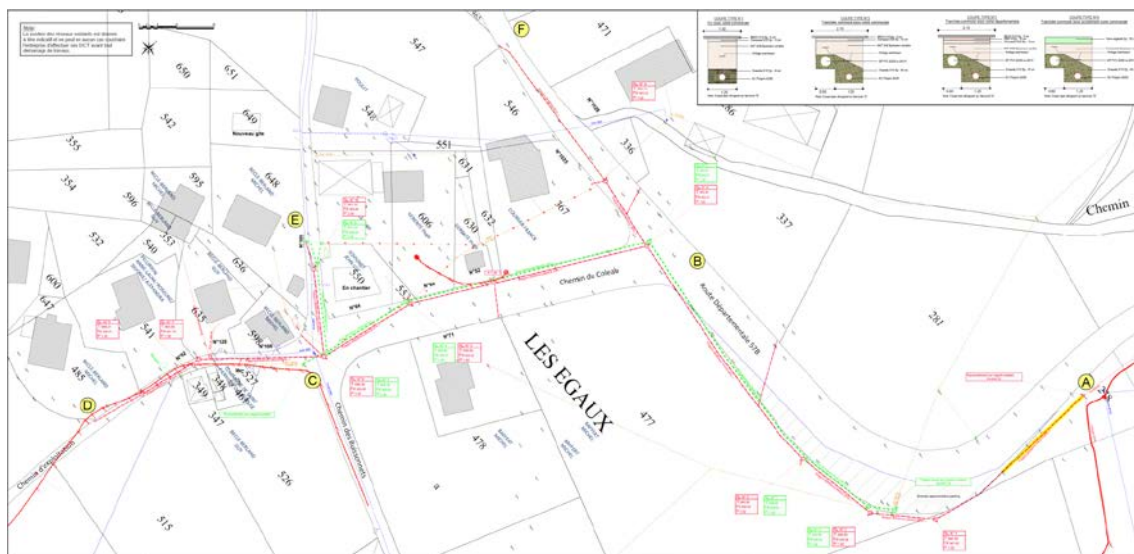
VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil municipal du 17 août 2026

EAU / ASSAINISSEMENT

Une quinzaine de maisons et un WC public au hameau des Égaux rejettent historiquement leurs eaux usées dans le ruisseau en aval du hameau via une vieille canalisation unitaire, faute d'être raccordées à l'assainissement collectif existant sur l'autre partie du hameau. Cette canalisation unitaire existante, en très mauvais état, traverse plusieurs propriétés et ne peut être réutilisée pour les eaux

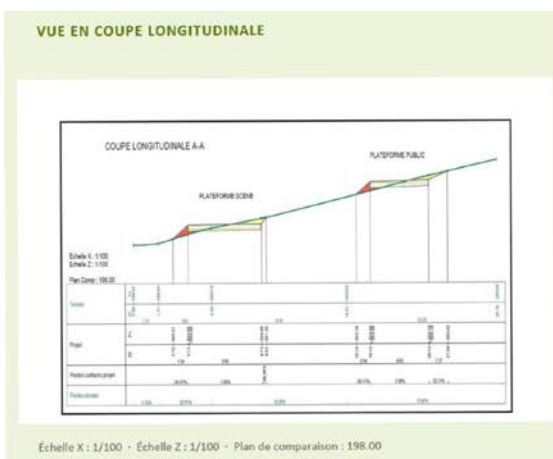
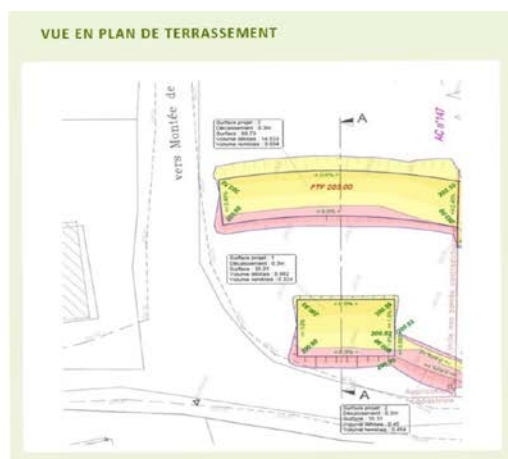
pluviales. Le Conseil municipal a décidé de réaliser les travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif et la création du réseau d'eaux pluviales sur le secteur des Égaux, avec l'assistance de son maître d'œuvre, Alpétudes. Le Conseil municipal a attribué ces travaux à l'entreprise BOTTA pour une réalisation cet automne 2026, pour un montant total de 172 099,50 € HT.



PARC D'ALTITUDE DES ESSARTS / LA SCIA

Dans le cadre du masterplan du hameau des Essarts est ressortie l'idée d'aménager un lieu « naturel » où des spectacles pourraient avoir lieu, dans un cadre embelli par le grand paysage et les panoramas exceptionnels du site. Le projet de « théâtre de verdure » des Essarts s'inscrit dans cette réflexion : il consiste à profiter de la pente de la piste de ski pour créer un gradin naturel, à aménager une zone plane pour l'espace scénique, ainsi qu'une zone plane au sommet du théâtre pouvant accueillir, selon les besoins, bancs, chaises, gradins ou tables. L'aménagement de ce lieu sera réalisé par Yann Hébert, propriétaire du gîte « Le Grenier à Son », sans

engagement financier de la collectivité. S'agissant d'un terrain communal, le Conseil municipal a validé la convention autorisant Yann Hébert à mener ces travaux. A l'issue des travaux, l'ensemble des surfaces terrassées sera réengazonné et le site sera mis à la disposition des associations locales et des socio-professionnels du secteur qui souhaiteraient y proposer des animations, en coordination avec la Commune et les acteurs du groupe « Parc d'Altitude des Essarts ». La proximité du site avec le projet de gîte pour artistes « Le Grenier à Son » permettra notamment d'y organiser des sorties de résidence artistique.



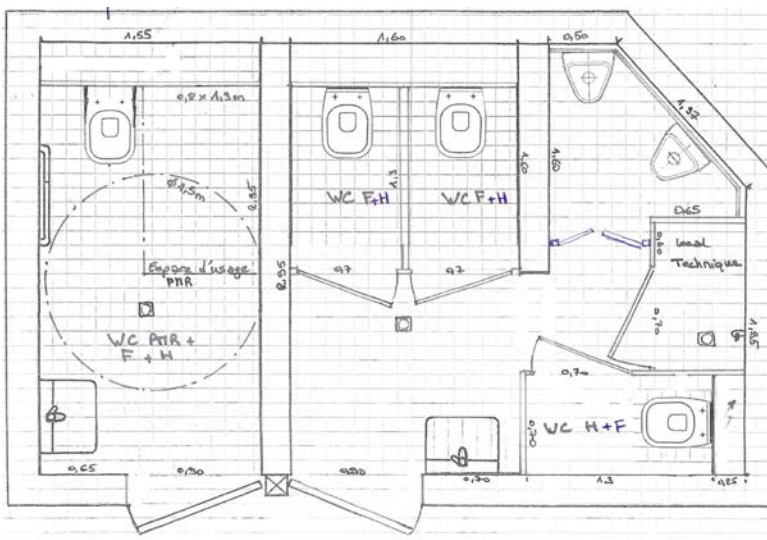
BIBLIOTHÈQUE / CULTURE

municipal a décidé le déclassement des ouvrages en mauvais état, au contenu obsolète, ne correspondant plus à la demande de nos lecteurs, ou encore en exemplaires multiples. Ces documents seront cédés gratuitement à l'association « Pic Livre ».



Date du prochain Conseil municipal :
Lundi 5 octobre 2026 à 19h30, Salle du Conseil

Le projet est schématisé ci-dessous :



Anticipant ces travaux, la mairie a remis en service, mi-juillet 2026, les sanitaires situés à l'arrière de l'ancienne maison des caisses de Baffardière. Une signalétique a été mise en place.

Adjointe déléguée aux bâtiments, sécurité et cimetières





EAU ET ASSAINISSEMENT

Pénurie d'eau, schémas directeurs

Notre commune est alimentée en eau potable par 8 captages distincts. Cet été, elle a été fortement affectée par la sécheresse et la canicule. En effet, le 5 août 2026, le réservoir des Egaux est tombé à son niveau d'alerte bas, pour la première fois depuis 1931. Ce réservoir alimente 3 hameaux : Les Egaux, Les Epallets et Les Michons. Les habitants concernés ont été immédiatement informés en leur demandant de réduire leur consommation à l'essentiel. La période d'étiage (période de débit minimal d'une ressource en eau) dure en général jusqu'à fin septembre. Ceci doit chacun nous inciter à réfléchir sur notre usage de l'eau, ce bien commun si précieux, qui pourrait être affecté par le changement climatique dans les années à venir. C'est une des raisons pour laquelle la commune a engagé un gros travail de schémas directeurs eau et assainissement avec le bureau d'études Merlin, spécialisé en la matière : il s'agira de repenser nos réseaux d'eau pour les années à venir, notamment pour en sécuriser la distribution.



Mise en place d'un réseau séparatif d'assainissement et eaux pluviales aux EGAUX

Le conseil municipal du 17 août 2026 a décidé d'engager les travaux de mise en séparatif de l'assainissement des Egaux (Voir le compte rendu de la séance pour plus de détails). Ces travaux auront lieu cet automne 2026 et seront réalisés par l'entreprise BOTTA, sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'études ALP'ETUDES. Une réunion publique d'information est prévue sur place le mardi 8 septembre 2026 à 18h30.

Stéphane Levoir

Conseiller municipal délégué à l'eau et l'assainissement



RISQUE DE FEUX DE FORÊTS ET SÉCHERESSE NIVEAU 4/4 EN CHARTREUSE

Durant ce mois d'août et durant plusieurs journées consécutives, la Préfecture de l'Isère a placé notre zone « Chartreuse » en risque modéré pour les risques de feux de forêts et a placé d'autres zones du département en risque sévère.

Depuis le 20 août, la zone Chartreuse-Guiers est en alerte sécheresse CRISE, niveau 4/4.

Durant ces périodes, quelques règles s'imposent :

Soyons responsables

Ne pas jeter de mégot sur la voie publique, ne pas fumer dans les forêts, ne pas faire de feux au sol même à domicile, ne pas faire de BBQ dans les espaces publics ou sur des terrains privés pour lesquels le propriétaire n'est pas informé et n'a pas coordonné les modalités de surveillance et de gestion du risque - des explications peuvent vous être apportées en mairie -

Si vous êtes témoin d'un départ de feu,

IMPÉRATIVEMENT contacter le 18 en informant du constat et de votre position - attendre que le service d'incendie vous demande de raccrocher afin qu'il pose les questions nécessaires et puisse avoir tous les éléments pour leur intervention.

Ne pas vous mettre en danger.

Nos sources et réservoirs connaissent par endroit des restrictions qui impactent votre quotidien mais également notre défense incendie.

Respectons les restrictions d'eau (cf flyer page suivante).

Christine DUMESTRE

Adjointe déléguée aux bâtiments, sécurité et cimetières



Arrêtés sécheresse en cours

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Politique-et-enjeux-de-l-Eau/Secheresse-et-gestion-quantitative/Secheresse/Arretes-secheresse-en-cours>





**PRÉFET
DE L'ISÈRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

CRISE niveau 4/4

Gestes
Éco-
citoyens



INTERDICTION
des prélèvements
dans un forage, puits
ou source ou dans un
canal



INTERDICTION
de prélever en cours d'eau,
mare, lac ou étang (retrait de
pompe mobile et tout autre
dispositif de pompage).
INTERDICTION
de rejet direct en cours
d'eau



INTERDICTION
de prélever dans une
fontaine pour un usage
autre que sanitaire ou
abreuvement



INTERDICTION
d'alimenter des étangs et plans
d'eau. Pour les retenues sur
cours d'eau
débit entrant = débit sortant



INTERDICTION
de remplir et vidanger les
piscines et spas familiaux
> 1m3



INTERDICTION
de remettre à niveau les
piscines et spas familiaux
> 1m3



INTERDICTION
de laver les
véhicules à domicile



LIMITATION
des lavages de véhicules
en station professionnelle
équipée d'un recyclage de
l'eau de minimum 70 %



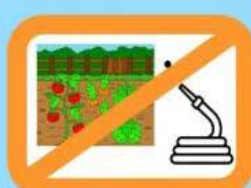
INTERDICTION
de laver les voiries privées
et les toitures, terrasses,
façades et autres surfaces
imperméabilisées (hors
impératif sanitaire ou sécuritaire et
si réalisé par des professionnels)



INTERDICTION
jeux d'eau des
particuliers ou des
collectivités sauf si
l'eau utilisée est
recyclée ou en cas
d'activation du niveau 3
du plan canicule



INTERDICTION
d'arroser les végétaux
privés (pelouses, massifs
floraux et ornementaux,
plantes en pot/jardinière,
arbres d'ornement et haies,
toitures végétalisées,
cimetières...)



INTERDICTION
ENTRE 9h et 20h
d'arroser son jardin
potager

**Retrouvez également les mesures prises pour les usages
professionnels sur le site internet des services de l'État en Isère**

<https://www.isere.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Politique-et-enjeux-de-l-Eau/Secheresse-et-gestion-quantitative/Secheresse>

Et sur les sites internet :

<https://vigieau.gouv.fr/> et <https://www.propluvia.developpement-durable.gouv.fr>



PISCINE MUNICIPALE : L'ÉTÉ DE TOUS LES RECORDS !

Cet été, la piscine municipale a une nouvelle fois rencontré un très beau succès avec **13 500 baigneurs accueillis en 69 jours d'ouverture**, soit près de **200 baigneurs par jour en moyenne**. Une fréquentation qui a atteint des sommets **le 14 juillet avec 475 entrées en une seule journée !**

Autre chiffre dont nous pouvons nous réjouir : pendant **50 jours, les 400 m³ d'eau du bassin ont été maintenus à 28 °C grâce à la seule énergie solaire, sans consommation d'électricité pour le chauffage**, et ce malgré des nuits souvent proches de 15 °C. Une belle démonstration de ce que les énergies renouvelables peuvent apporter à nos équipements municipaux.

Ce bilan très positif nous invite aussi à poursuivre nos efforts. **Dans un contexte où la ressource en eau devient de plus en plus précieuse**, la piscine a consommé en moyenne **72 litres d'eau par baigneur**, hors remplissage initial du bassin, alors que la réglementation impose un renouvellement minimum de 30 litres.

Notre prochain défi est donc déjà identifié : conserver le confort et la qualité d'accueil tout en réduisant davantage notre consommation d'eau.

Une belle saison qui confirme combien la piscine est un équipement apprécié, mais aussi un formidable terrain d'expérimentation pour conjuguer **attractivité, qualité de service et transition écologique.**

UNE PAGE SE TOURNE À LA PISCINE DE LA DIAT



Ce dimanche 30 août, la fête de fin de saison de la piscine de la Diat avait cette année une saveur particulière. Personnels, amis et habitués étaient réunis pour clôturer l'été, mais aussi pour célébrer le départ à la retraite de deux figures emblématiques du lieu : Pierre Laurent et Marie-Agnès Ducastel.

Maître-nageur à la piscine municipale de Saint Pierre de Chartreuse depuis 1985, Pierre aime raconter que

c'est en passant un jour à vélo devant la piscine de La Diat qu'il a eu envie d'y travailler. Depuis, pendant plus de 40 ans, il a parcouru chaque été près de 90 kilomètres par jour pour rejoindre Saint-Pierre et veiller sur les baigneurs. Des générations d'enfants (et de plus grands) ont appris à nager et se sont perfectionnées avec lui. Mais Pierre, c'était aussi un mot pour chacun, une question sur la famille, les enfants, les activités... Dans notre village, tout le monde ou presque connaît Pierre, et Pierre connaît beaucoup de monde !

Nous avons également souhaité, une nouvelle fois, une très belle retraite à Marie-Agnès Ducastel, présente à l'accueil de la piscine depuis des décennies. Avec son calme, sa sérénité et sa gentillesse, elle a accueilli chaque visiteur avec attention et toujours un petit mot.

Tous deux font partie de l'histoire de la piscine de la Diat et de ces personnes qui, au fil des années, ont contribué à lui donner une véritable âme. Entourés de l'ensemble des personnels, des amis et des habitués de la piscine, nous avons pu leur dire simplement : merci.

Et l'histoire n'est pas tout à fait terminée : Pierre nous a promis de revenir l'été prochain. Mais cette fois, ce sera en tant que nageur ! Et nous continuerons à rencontrer Marie-Agnès, notamment lors de ses balades.

Belle retraite à tous les deux, et à très bientôt au bord du bassin.





RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT ENTRE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE ET LE GROUPEMENT DE SOUTIEN COMMISSARIAT DE GRENOBLE (CASERNE DE VARCES)

Depuis 2012, notre Commune de Saint Pierre de Chartreuse entretient un lien étroit avec les entités militaires de la caserne de Varces, avec la volonté commune de renforcer le lien Armée-Nation.

Le 17 octobre 2012, un premier jumelage était scellé avec la compagnie d'encadrement du personnel militaire (CPEM) de Varces Allières et Risset, ratifiant la naissance de la « Compagnie Chartreuse », héritière des « batteries Chartreuse » dissoutes du 93ème régiment d'artillerie de montagne. Le 23 mai 2018, la Compagnie Chartreuse était dissoute et un nouveau jumelage était formalisé avec le Groupement de Soutien de la Base de Défense Grenoble-Anncéy-Chambéry. Le 8 mai 2023, ce jumelage était confirmé par la signature d'un protocole de jumelage.

Ce 26 août 2026, au Fort du Saint-Eynard, une nouvelle convention de partenariat a été signée, par notre maire Stéphane GUSMEROLI et Jean-François LECOMTE, Commissaire en chef 1ère classe à la tête du Groupement de Soutien Commissariat (GSC) Grenoble.

Cette nouvelle convention de partenariat permettra, dans les années à venir, de continuer à conduire des actions au bénéfice du renforcement du lien armée-nation : transmettre la mémoire, les valeurs citoyennes et l'esprit de défense auprès de nos habitants et notre jeunesse, célébrer ensemble les cérémonies nationales, accueillir dans nos

montagnes de Chartreuse les personnels civils et militaires de nos armées et plus particulièrement du GSC. Cette convention vise à favoriser l'ouverture de la jeunesse sur les enjeux de défense et de développer des actions utiles au territoire, selon 3 axes : la mémoire, la citoyenneté et l'esprit de défense ; la jeunesse - orientation et découverte des armées - ; le lien avec le territoire de Saint-Pierre-de-Chartreuse. Elle sera consultable prochainement sur le site internet de la mairie.

Ce 26 août 2026, s'est aussi déroulée la cérémonie de passation de commandement entre le Commissaire Jean-François LECOMTE et la Commissaire en chef 2ème classe Anaëlle MÉVELLEC.

Vous pourrez faire plus ample connaissance avec les représentants du Groupement de Soutien lors de notre prochaine commémoration du 11 novembre 1918.



Christine DUMESTRE

Adjointe déléguée aux bâtiments, sécurité et cimetières et Correspondante défense





SIGNALÉTIQUE (SIL)

La Commune a mis en place cet été une signalétique temporaire pour guider les visiteurs vers les commerces, les sites et les activités touristiques de Saint Pierre de Chartreuse. Elle sera prochainement renforcée par un panneau supplémentaire au carrefour de Baffardière, destiné à mieux signaler le Parc d'altitude Les Essarts-La Scia.

En parallèle, nous poursuivons le travail de définition de la signalétique permanente pour guider vers les commerces, artisanat, hébergements, socio-professionnels, services publics, points d'eau. Vous pouvez transmettre vos demandes et besoins à jeanette.petersen@saintpierredechartreuse.fr.



ILLIWAP – INFORMATIONS LOCALES

Les associations du village disposent désormais de l'outil Illiwap pour publier leurs annonces. Nous prévoyons d'étendre cet accès aux commerçants, artisans, hébergeurs et socio-professionnels, afin d'améliorer la visibilité de leurs activités. Pour cela, contactez :

jeanette.petersen@saintpierredechartreuse.fr.

VALORISATION DES ACTIVITÉS

Cet été, les activités de la commune ont été mises en avant via des panneaux d'événements, la presse et un livret d'activités diffusé dans les offices du tourisme du Coeur de Chartreuse. Cette dynamique sera poursuivie été comme hiver, afin de rendre plus accessibles les activités, les adresses, et les horaires. Vos contributions pour enrichir les prochains livrets sont les bienvenues.



Jeanette PETERSEN

Conseillère municipale déléguée à l'économie, commerces, communication et nouvelles technologies





ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU VILLAGE

Une rencontre a eu lieu avec le Bureau de l'Union des Commerçants Chartroussins et, en parallèle, avec plusieurs commerçants et artisans afin de recueillir leurs idées et besoins pour l'économie locale. Dans un deuxième temps, nous voudrions élaborer quelques projets ciblés ensemble, et une invitation à un échange élargi sera prochainement diffusée.

INDICATEURS ÉCONOMIQUES

La Commune souhaite mettre en oeuvre des indicateurs de suivi de l'activité locale et mesurer l'impact des initiatives menées. Les acteurs économiques seront invités à y contribuer : les suggestions et propositions de collaboration sont les bienvenues.

CO-WORKING

Nous allons étudier la possibilité de mise en place d'un espace de co-working sur la commune. Pour exprimer votre intérêt pour ce projet et afin de définir les besoins et attentes, contactez Jeanette Petersen.

jeanette.petersen@saintpierredechartreuse.fr

.....
Jeanette PETERSEN

Conseillère municipale déléguée à l'économie, commerces, communication et nouvelles technologies



LES TRAVAUX SUR LES ROUTES COMMUNALES

Route des Guillets

D'importants travaux de canalisation ont été effectués au départ de la montée des Guillets. Suite à la fonte des neiges et d'importantes précipitations, les fossés et buses d'écoulement n'ont pas suffi à canaliser les eaux de ruissellement. Ce qui a entraîné la formation de plaques de verglas sur les voiries départementales et communales suite aux températures négatives de la nuit. Un fossé supplémentaire en enrobé de plus de 50 mètres de long a été créé afin de canaliser les débordements et les diriger vers le réseau pluvial communal.

Col du Coq

Suite à la crue du ruisseau de l'Orme sous le virage de Pra Tête, le soutènement naturel de la route du Col du Coq a été dangereusement érodé, menaçant la chaussée d'effondrement. Après inspection, d'autres points de faiblesse sont apparus. Rapidement et sans entraîner de fermeture de la route, l'entreprise Nicolas Mollaret, appuyée par l'équipe du Centre Technique Municipal de Saint-Pierre-de-Chartreuse, a consolidé ces affaissements en réalisant d'importants murs de soutènement à l'aide de blocs rocheux et de matériaux concassés.

Ouvrages d'Art

Des travaux préventifs de protection et d'entretien des ouvrages d'art sont en cours sur les ponts du Giclard, du Guiers, de Perquelin, des Michons et de Marchandière : mise en place de fers de rive et de confortement au mortier, pose de garde-corps, traitement des aciers corrodés et dé-végétalisation. Pour ce programme, la commune bénéficie de l'appui précieux de M. Hervé Brunelot, qui, à titre bénévole et dans le cadre de la participation citoyenne, apporte son expertise pour la priorisation et la définition des travaux à réaliser.

Chantiers de l'Automne

D'autres interventions auxquelles l'équipe du centre technique municipal sera largement associée suivront au cours de l'automne : remise en état de la piste du col des Ayes, du Chemin Isidore, ainsi que des travaux de canalisation aux Epallets, aux Michallets, à Mourinas et au Chemin du Grand Logis.

.....
Rudi LECAT

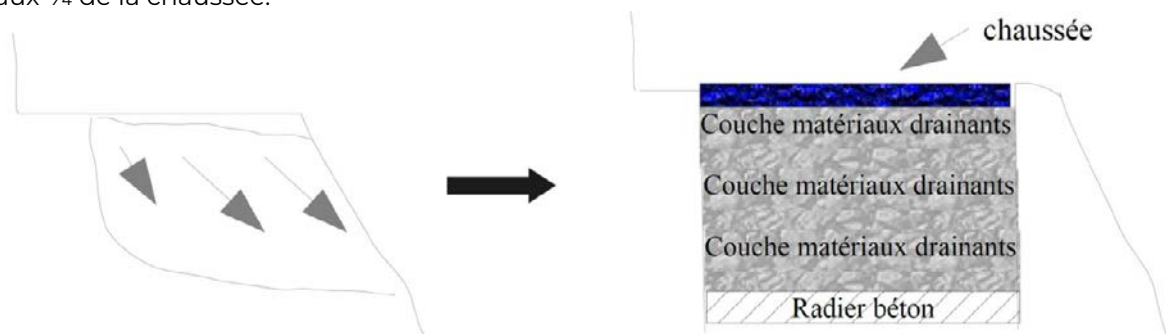
Conseiller municipal délégué aux voiries, ouvrages d'art et sentiers





AFFAISSEMENT DE LA ROUTE DE PERQUELIN : UN CHANTIER COMPLEXE METTANT EN ŒUVRE DES TECHNIQUES INNOVANTES

La Route de Perquelin, voirie communale, a subi pendant plusieurs mois un affaissement régulier, au droit du numéro 398. Cet affaissement de la route est dû à un glissement de terrain le long d'une ligne verticale située aux $\frac{3}{4}$ de la chaussée.



Pour résoudre ce problème, des travaux importants de confortement de la chaussée ont été mis en œuvre. Le chantier a visé à remplacer les matériaux qui glissent le long de cette ligne par un radier béton à 4 m de profondeur puis par des couches successives de matériaux enveloppés dans des nappes de géotextile. Par ailleurs, il a fallu traiter la renouée du Japon présente dans la zone de travaux selon un protocole précis : Celui-ci a consisté en l'enfouissement profond à la carrière de Perquelin, des végétaux emballés dans un géotextile spécial. Ce chantier prévu pendant une durée de 4 semaines, a été réalisé, grâce à l'entreprise Botta et sous la maîtrise d'œuvre d'Alpétudes, en 3 semaines, diminuant ainsi l'impact sur la circulation.



Il est rappelé qu'il faut adapter sa conduite au droit des chantiers routiers ainsi que sur les routes ayant fait l'objet de gravillonnage, pour la sécurité de toutes et tous, usagers comme travailleurs.

Le montant total des travaux s'élève à 51 034,00 € HT. Pour cette opération, et dans le cadre d'un programme plus global de réfection de voiries de 158 845 € HT, l'État a accordé à la Commune une subvention de 20 %, par le biais du dispositif de Dotation à l'Équipement des Territoires Ruraux (« DETR »), soit 31 769 €. Nous remercions l'État et la Préfecture de l'Isère pour son soutien.



Rudi LECAT

Conseiller municipal délégué aux voiries,
ouvrages d'art et sentiers

Hervé BRUNELLOT

citoyen partenaire





INCLUSIVITÉ

Quels sont les enjeux d'une communication inclusive ? Quels outils utiliser pour (essayer de) communiquer sans exclure ?

Un atelier sur le langage inclusif vous est proposé le **jeudi 1er octobre 2026 de 18h30 à 19h30**, à la salle du Conseil de la mairie.

Cet atelier est ouvert à toutes et à tous (25 personnes maxi). Il sera animé par Fabienne DECORET, conseillère municipale déléguée à l'inclusivité et Marie VAUDIN, citoyenne-partenaire.

Fabienne DECORET

Conseillère municipale déléguée à la jeunesse, l'inclusivité et l'accessibilité



CAMPAGNE DE DÉCLARATIONS DE RUCHES

Tout propriétaire ou détenteur d'au moins une ruche est tenu de réaliser une déclaration annuelle de détention et d'emplacement des ruches, entre le 1er septembre et le 31 décembre.

Cette déclaration obligatoire contribue au suivi sanitaire du cheptel apicole français, à la gestion des risques sanitaires et à une meilleure connaissance de la répartition des colonies d'abeilles sur le territoire.

Les apiculteurs ayant effectué une déclaration l'année précédente et renseigné une adresse électronique recevront automatiquement un rappel. En revanche, les détenteurs de ruches non déclarés en 2025 ne seront pas contactés. C'est pourquoi votre relais d'information est particulièrement précieux.

La déclaration peut être effectuée en ligne sur le portail officiel du ministère de l'Agriculture.

Les apiculteurs ne disposant pas d'un accès à Internet peuvent également effectuer leur déclaration par voie postale : FRGDS Auvergne-Rhône-Alpes, 23 rue Jean Baldassini 69364 LYON Cedex 07

apiculture.frgds-aura@reseaugds.com

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne
mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

DON D'UN BARNUM PAR LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE ALPES POUR LES ASSOCIATIONS LOCALES

Afin de faciliter l'organisation d'événements et animations locales, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a remis gratuitement un nouveau barnum 3x3 à notre Commune de Saint-Pierre de Chartreuse. Une convention a été signée entre la Région et la Commune pour encadrer la mise à disposition gratuite de ce barnum aux associations locales. Ainsi, ce matériel pourra être prêté aux associations

dans le respect des conditions suivantes, comme les autres barnums mis à disposition par la Commune : réservation préalable via la fiche technique événementielle, retrait et retour du matériel aux dates et horaires convenus, signature de la convention de prêt, restitution du barnum propre, complet et en bon état.

Stéphane Gusmeroli

Maire de Saint Pierre de Chartreuse





LA SOLIDARITÉ À SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Etant nouvelle élue aux affaires sociales sur la commune, je remercie très sincèrement toutes les chartroussins qui ont accueilli les deux personnes sans domicile cet été. Les commerçants et les habitants de Saint Pierre ont été particulièrement généreux et solidaires. Je suis touchée par

l'engagement personnel de la population et de toutes les contributions qui ont permis de les soutenir au mieux. D'autre part, je remercie également tous les commerçants et les administrations qui ont mis à disposition de l'eau lors des différents épisodes de canicules cet été 2026.

Valérie TORRES

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales



DISPOSITIF "PASS'EAU"

Comme chaque année depuis 2023, le dispositif social intitulé « PASS'EAU » se poursuit sur 2026. Il permet d'aider certains foyers, à faible niveau de ressources, à régler leur facture d'eau et/ou d'assainissement collectif. Le CCAS prend en charge la mise en œuvre de ce dispositif auprès des abonnés concernés. Les critères d'éligibilité sont :

- Être résident de la commune de Saint-Pierre de Chartreuse.
- Attester d'un « reste à vivre » par jour inférieur à 8 € par personne au sein d'une famille ou 9€ pour une personne seule.
- Présenter une consommation d'eau sur l'année 2026 inférieure à la moyenne nationale (120 m3 pour une famille ou 40 m3 par personne seule).

Tout administré souhaitant bénéficier de ce dispositif doit en faire la demande chaque année (pas de renouvellement automatique).

Pour échanger ou déposer votre dossier complété, signé, assorti des pièces jointes, une séance d'accueil du public se déroulera en mairie de Saint-Pierre de Chartreuse, en salle du conseil, en présence d'un agent de la SAUR et de l'agent social du CCAS,

le mardi 6 octobre 2026 de 8h à 12h

Le formulaire « Reste à vivre – PASS EAU » est disponible sur demande auprès de l'agent social communal, Aurélie Jouve :

- Lors de ses permanences, le mardi matin au bureau CCAS en mairie
- Ou par courriel : social@saintpierredechartreuse.fr

Lundi 30 novembre : Date limite pour déposer votre dossier complet auprès du CCAS.

REPAS ET COLIS DE NOËL POUR LES SENIORS

Et oui à peine fini, l'été fait place au projet d'hiver ! Vous allez bientôt recevoir votre invitation au repas de Noël. Vous pouvez d'ores et déjà réfléchir à ce que vous souhaitez : colis ou repas ? Si vous arrivez

sur Saint Pierre de Chartreuse nous vous souhaitons la bienvenue et nous vous invitons à vous faire connaître en mairie.

DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

Le service Bloctel a pris fin avec l'entrée en vigueur au 11 août 2026 du régime de démarchage téléphonique fondé sur le recueil préalable du consentement du consommateur, conformément à [la loi du 30 juin 2025](#). Pour plus d'informations sur ce nouveau

dispositif, nous vous invitons à consulter la page suivante du site de la DGCCRF :

[les règles du démarchage téléphonique](#)



ATELIERS NUMÉRIQUES 2026

Les ateliers numériques innovent, pour ce nouveau cycle 2026 :

- Ils s'ouvrent à tous (priorité aux + de 65 ans)
- Vous pouvez choisir l'atelier qui vous correspond parmi les thèmes proposés
- **Inscription obligatoire** auprès de l'agent social, avant le mercredi de la semaine précédente (ex : pour le 5 octobre s'inscrire avant le 30 septembre...) au plus vous vous inscrivez tôt, au plus les ateliers sont adaptés.
Le nombre maximum de bénéficiaires par atelier est limité à 8.

Les ateliers auront lieu à Saint-Pierre de Chartreuse dans la salle du Conseil, les lundis de 13h30 à 15h30 : Première séance le lundi 5 octobre 2026 de 13h30 à 15h30, puis tous les 15 jours aux mêmes horaires : **19 octobre ; 2, 16 et 30 novembre ; puis 14 décembre**

Quel matériel ? Prendre vos appareils (téléphone, ordinateur, tablette) En cas de besoin de matériel, contacter l'agent social Aurélie Jouve.

Date et contenus des ateliers :

- **5 et 19 octobre => Sensibilisation à la cybermalveillance** : À l'issue de cet atelier, les participant-e-s seront sensibilisé-e-s aux principaux risques de malveillance sur Internet (hameçonnage, arnaque au faux support technique, etc.). Cet atelier permettra également d'aborder les bonnes pratiques pour détecter et déjouer les risques de fraudes sur Internet (utilisation de mots de passe forts, etc.) et de découvrir un outil de diagnostic par la CNIL pour faire face à différents cas d'arnaques.
- **2 et 16 novembre => Organiser ses documents sur l'ordinateur et transférer ses photos depuis un smartphone** : Découvrez la gestion de fichiers sur ordinateur grâce à la création de dossiers et sous-dossiers permettant de faciliter grandement l'organisation de vos documents numériques. Vous apprendrez aussi à nommer correctement vos documents et à faire la différence entre déplacer (couper) ou dupliquer (copier) un fichier. Enfin, il sera également question d'apprendre à transférer ses photos présentes sur son smartphone vers son ordinateur.
- **30 novembre et 14 décembre => Utiliser Illiwap (smartphone / PC) pour rester connecté à sa commune et découverte du site internet de Saint-Pierre-de-Chartreuse** : À l'issue de cet atelier, les participant-e-s seront en mesure d'utiliser l'application Illiwap permettant aux communes de communiquer facilement avec ses habitants. Les participant-e-s apprendront à se repérer sur l'application et découvriront les services associés à leur commune (informations pratiques, sondages, signalements, annuaire, etc.).

Nous vous rappelons que le Bus France Service peut se rendre disponible pour vous aider sur des questions informatiques spécifiques. L'équipe vous attend pour un accompagnement dans la mesure de leurs compétences et dans un temps raisonnable. Le Bus France Service est présent sur Saint-Pierre de Chartreuse les lundis tous les 15 jours, dates identiques à celles des ateliers numériques. Chaque mois les jours de présence sont affichés à l'accueil de la mairie.

CONFIRMATION D'INSCRIPTION INDISPENSABLE :

Auprès d'Aurélien Jouve – 06 15 32 09 36 / social@saintpierredechartreuse.fr

Contacts :

- **Aurélien JOUVE** – agent social :
06 15 32 09 36 / 04 76 88 75 11 / social@saintpierredechartreuse.fr
(permanences le mardi matin de 9h30 à 12h dans le bureau du CCAS en mairie)
- **Valérie TORRES**, élue municipale en charge des Affaires Sociales :
06 74 24 87 54 / valerie.torres@saintpierredechartreuse.fr (sur RDV en mairie)



GRANDE CHARTREUSE : LE LABEL FORÊT D'EXCEPTION® RENOUVELÉ



La forêt de Grande Chartreuse vient de voir renouvelé son label **Forêt d'Exception®**, une reconnaissance nationale qui distingue des forêts remarquables par leur patrimoine naturel et culturel, leur histoire, leurs paysages, mais aussi par la richesse des usages et des dynamiques qui s'y développent.

Créé il y a une quinzaine d'années, ce label demeure particulièrement sélectif : seules **16 forêts françaises en bénéficient aujourd'hui**. Son renouvellement en Grande Chartreuse, jusqu'en 2030, vient ainsi reconnaître l'exceptionnalité de notre massif, mais aussi le travail collectif mené depuis plusieurs années pour préserver, valoriser et faire vivre ce patrimoine.

Une forêt exceptionnelle... et une histoire profondément ancrée dans le territoire

La qualité des bois de Chartreuse est reconnue depuis des siècles. Autrefois recherchés notamment pour les besoins de la Marine nationale, ils bénéficient aujourd'hui d'une reconnaissance forte à travers **l'AOC Bois de Chartreuse**. La forêt est ainsi indissociable de l'histoire, des paysages et de l'identité de notre territoire, mais également de toute une économie et de savoir-faire liés aux métiers du bois.

Mais le label Forêt d'Exception® va plus loin que la seule reconnaissance d'un patrimoine forestier remarquable. Il valorise aussi la capacité d'un territoire à construire un projet commun autour de sa forêt.

Une aventure avant tout collective

Le renouvellement du label est le fruit d'une gouvernance et de partenariats associant notamment l'ONF, les Chartreux, les propriétaires privés et de nombreux acteurs du territoire.

Élus, responsables associatifs, agents des collectivités et de l'État, personnels de l'ONF et acteurs locaux se mobilisent autour d'une même ambition. Chacun, avec son regard et ses compétences, contribue à imaginer des projets adaptés aux réalités du massif.

Préparer la forêt de demain

Ce renouvellement ouvre une nouvelle étape jusqu'en **2030**, avec plusieurs enjeux majeurs : accompagner les métiers et la filière bois, adapter la forêt aux conséquences du changement climatique, préserver sa biodiversité et ses équilibres naturels, mais aussi mieux faire connaître sa richesse et transmettre ce patrimoine aux générations futures.

L'accueil du public constitue également un enjeu essentiel. Faire découvrir la forêt, expliquer son fonctionnement et ses usages, sensibiliser à sa fragilité et permettre à chacun d'en profiter supposent de favoriser une fréquentation respectueuse des lieux, de ceux qui y travaillent et de l'environnement.

À Saint-Pierre-de-Chartreuse, où la forêt fait pleinement partie de notre paysage, de notre histoire et de notre quotidien, le renouvellement du label Forêt d'Exception® est une belle reconnaissance, mais aussi un engagement pour l'avenir : continuer à faire vivre et à transmettre collectivement ce patrimoine exceptionnel.



COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE



Corine WOLFF

Le Bureau du Parc naturel régional de Chartreuse s'est réuni le 8 juillet 2026 pour désigner les nouveaux vice-présidents du Parc.

La Présidente du Parc est Corine WOLFF, conseillère départementale de Savoie.

12 vice-Président.es ont été élus, pour assister la présidente dans la mise en œuvre de la charte du Parc et en rendent compte au Bureau et au Comité syndical :

- Nathalie Béranger, Vice-présidente déléguée aux relations extérieures
- Céline Dolgopyatoff Burlet, Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances
- Gilbert Guigue, Vice-président délégué à la filière bois et à la forêt
- Anne Gérin, Vice-présidente déléguée à la culture et au patrimoine
- Stéphane Gusmeroli, Vice-président délégué à l'aménagement, aux paysages et au développement numérique
- Dominique Clouzeau, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles
- Wilfried Tissot, Vice-président délégué à l'agriculture et à l'alimentation
- Céline Boursier, Vice-présidente déléguée à la participation citoyenne, la communication et l'inclusion
- Serge Grollier, Vice-président délégué au tourisme et aux loisirs
- Stéphanie Breyton, Vice-présidente déléguée à l'éducation au territoire
- Sylvain Laval, Vice-président délégué à la transition énergétique et aux mobilités
- Clément Bonnet, Vice-président délégué à l'accueil des publics et au partage de l'espace

Voir : Instances de décision - PNR Chartreuse

<https://www.parc-chartreuse.net/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/instances-de-decision/>

Stéphane Gusmeroli

Maire de Saint Pierre de Chartreuse



Les déchets et moi : NOUVELLE CONSIGNE DE TRI

CAPSULES DE CAFÉ EN ALUMINIUM

À COMPTER DE JUILLET 2026

Vos capsules de café en aluminium se trient désormais avec vos emballages ménagers. Déposez-les en vrac, directement dans une colonne de tri. Aucune préparation nécessaire : ne les lavez pas, ne les séparez pas.

Un geste simple pour un recyclage efficace !

ALLIANCE POUR LE RECYCLAGE DES CAPSULES EN ALUMINIUM

VOTRE PROCHAIN DON DE SANG C'EST ICI !

Privilégier le RDV : dondesang.efs.sante.fr

ST PIERRE D'ENTREMONT ISÈRE

CUISINE PARTAGÉE

75 place Croix Mollard

MERCREDI 30 SEPTEMBRE

16h-19h

Se munir d'une pièce d'identité et ne pas venir à jeun

0 800 109 900



FORUM DES ASSOCIATIONS ET ACTIVITÉS

**DIMANCHE
13 SEPT
2026**

► 9H - 12H

SALLE DES FÊTES
PLACE DE LA MAIRIE

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

Pot convivial offert par la mairie à 12h.

Pour toute information : accueil@saintpierredechartreuse.fr





JOURNÉES DU PATRIMOINE, LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026

L'eau est devenue une ressource précieuse, même en Chartreuse, qui avait la réputation d'être « le pot de chambre du Dauphiné ». Le Comité d'animation et

Héliophanie vous proposent deux jours d'animations sur le thème de l'eau pendant les Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre 2026.

Ce n'est que de l'eau

Journées du Patrimoine les 19 et 20 septembre 2026
Salle des Fêtes de Saint Pierre de Chartreuse

Expositions
Conférences
Animations
Spectacle

Programme détaillé au verso

Chartreuse Gauduche
Héliophanie émotions d'artistes
SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE
MICRO-FOLIE
Patrimoine régional de Chartreuse



Ce n'est que de l'eau

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

Micro-Folie «L'eau dans l'art»

Deux séances à 10h et 11h (30mn)

Conférence «3 siècles d'histoire de l'eau à St Pierre»

De 14h à 15h

Exposition autour de l'eau - Photos et peintures

Toute la journée (présentation à partir de 16h)

Exposition «Carte sensible du Guiers»

Toute la journée

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

Exposition autour de l'eau - Photos et peintures

Toute la journée (présentation à partir de 16h)

Exposition «Carte sensible du Guiers»

Toute la journée

Atelier «Construction d'un cours d'eau»

De 14h à 15h

Sur inscription par mail à : comite.animation.loisirs@gmail.com

Spectacle «Goutte de pluie»

De 16h à 16h30



VENTE DES LIVRES

L'association Pic-Livre organise le **samedi 26 septembre 2026**, en partenariat avec la bibliothèque municipale, la vente des livres sortis des rayons de celle-ci. Romans, livres jeunesse, revues de journalisme et d'histoire... Venez découvrir les exemplaires disponibles **de 9h30 à 12h30**, à la Salle des Arts.



CINÉBUS / ST-PIERRE DE CHARTREUSE





CINÉMA LE CARTUS / ST-LAURENT DU PONT

Les prochains Ciné-échanges au cinéma **Le CARTUS**

5€
la séance


ELEVEUR
LE CHOIX D'UNE VIE
Un film de Laurent Poncelet

ELEVEUR LE CHOIX D'UNE VIE

UN FILM DE LAURENT PONCELET

PROJECTION EN PRESENCE DU REALISATEUR

« Je crois qu'être éleveur, c'est d'abord l'envie, sinon ça ne dure pas longtemps »

Laurent Poncelet a suivi pendant plus d'un an la famille Rebreyend de la ferme du Parc, située en Matheysine, en Isère. Une histoire forte, attachante, de vies vouées à un métier « qui n'est pas un métier comme les autres ».

JEUDI 24 SEPTEMBRE - 20H30

AU FIL DE L'EAU, DE L'INSOUCIANCE À LA DESOBEISSANCE

UN FILM DE GEORGES TILLARD

Sécheresses, inondations, partout le cycle de l'eau a perdu la tête. Au-delà du désarroi des populations, ces catastrophes sont aussi la résultante des choix dans le développement de l'agriculture, l'industrie ou l'aménagement du territoire depuis la seconde guerre mondiale.

FESTIVAL
ALIMENTERRE
Notre avenir se joue dans nos assiettes



JEUDI 29 OCTOBRE - 20H30



WHAT A FANTASTIC MACHINE

UN FILM DE AXEL DANIELSON, MAXIMILIEN VAN AERTRYCK

Que se passe-t-il lorsque l'humanité – qui s'est récemment entichée d'elle-même – rencontre un marché libre et débridé de 45 milliards de caméras... De la première caméra à aujourd'hui, les cinéastes anthropologues visuels élargissent leur objectif pour exposer l'obsession de l'humanité pour l'image et ses conséquences sociales.

JEUDI 26 NOVEMBRE - 20H30



THÉÂTRE - SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE - 25 SEPTEMBRE

« L'audace du papillon », un spectacle accueilli par Les Endimanchés

Parce que ce spectacle parle du parcours d'une femme à qui on annonce qu'elle a un nid de chauve-souris dans le cœur.

Sabrina Chézeau aborde le cancer du sein avec un souffle poétique et une rage de vivre. Seule en scène elle fait exister dans une mise en scène remarquable d'intensité, ses proches, du personnel médical, des rencontres de passage, tout un petit monde auquel on s'attache.

Dans ce récit lumineux peuplé de nombreux personnages, le rire côtoie la profondeur et le corps danse les mots pour raconter l'urgence de réaliser ses rêves les plus intimes.

Vendredi 25 septembre 2026, 20h

Salle des fêtes - Saint-Pierre-de-Chartreuse

Théâtre - Récit pour adultes et jeunes
à partir de 12 ans

Durée : 1h15

Plein tarif 12€

Tarif réduit 8€ jusqu'à 18 ans

Réservation conseillée

Bénédicte 06 77 44 52 50 ou
benedictelevoir@gmail.com



photo S Chézeau - (crédit Michel Albero)

SOU DES ECOLES SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Faites le tri dans votre maison cet été pour être prêts pour le Vide-Grenier du 27 septembre !

Cliquez sur ce lien pour réserver votre emplacement. Choisissez la longueur d'emplacement dont vous avez besoin, en fonction de la quantité d'objets que vous souhaitez vendre.

réserver votre emplacement.

<https://www.helloasso.com/associations/le-sou-des-ecoles/boutiques/vidé-grenier-2026>

VIDE GRENIER
27 SEPTEMBRE
PLACE DE L'EGLISE,
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE
Ouvert: 9h30 - 16h
Petite restauration & buvette sur place

Emplacements: 2€ le metre
Installation à partir de 8h

 **RESERVATION
EMPLACEMENT
CONSEILLÉE**



ÉCOLE DE VÉLO CARTUSIANA - SAISON 2026-2027.

Envie de vous amuser, de rouler en groupe et de découvrir les jolis sentiers de Chartreuse à vélo... la Chartreuse bike School Cartusiana est faite pour vous ! Encadré par des moniteurs diplômés, vous avez le choix entre les mercredis après-midi aux Echelles/Entre deux Guiers ou les samedis matin à St Pierre de Chartreuse/Les Entremonts. Par petits

groupes d'une douzaine de cyclistes, vous progressez à votre rythme du niveau Bikers pour les débutants au niveau Riders pour se perfectionner. Sans oublier les séances de remise en selle pour adultes sur demande.

Renseignements et inscriptions au 04 38 86 91 31

CHARTREUSE BIKE SCHOOL

SAMEDI MATIN
St Pierre de Chartreuse et Entremonts
9h-10h30
Les Bikers
10h30-12h30
Les Riders

MERCREDI APRÈS-MIDI
Les Echelles
Entre deux Guiers
13h30-15h
Les Bikers
15h-17h
Les Riders
17h-18h
Remise en selle

encadré par des moniteurs diplômés

PROGRESSER À SON RYTHME :
les Bikers pour débiter
les Riders pour se perfectionner
la remise en selle pour (re)prendre confiance

2 séances d'essai

Renseignements & inscriptions :
04 38 86 91 31
contact@cartusiana.com



Association *Forme & Détente*

**NOUVEAUTÉ
DÈS SEPTEMBRE !**

Découvrez nos activités
bien-être et remise en forme,
accessibles à tous.



MERCREDI



PILATES & MOBILITÉ

Renforcement profond • Centrage
Posture • Souplesse

 9h15 à 10h15

VENDREDI



MARCHE NORDIQUE

Marche bâton • Nature
Convivialité • Oxygénation

 9h30 à 11h30



RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Force • Tonicité
Progression • Motivation

 18h30 à 19h30



PILATES & FASCIAS

Renforcement profond • Fluidité
Souplesse • Relâchement

 19h30 à 20h30

*Bougez, respirez, renforcez-vous et prenez soin de vous
dans une ambiance conviviale et bienveillante.* 



RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION



06 30 30 50 75



ATELIER 882

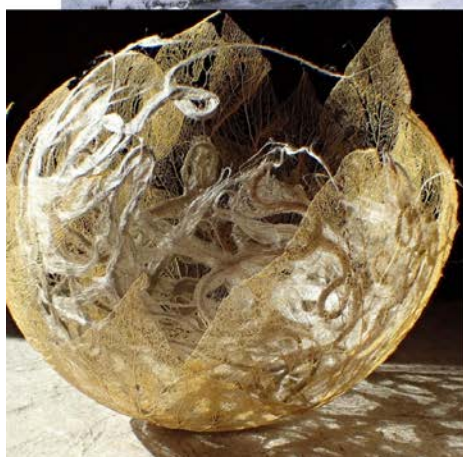
Plus qu'un mois à l'Atelier 882 avant l'arrivée de nouveaux artisans !

Ne manquez pas l'occasion de pousser la porte de l'Atelier 882 ce mois-ci et de découvrir les créations uniques de nos quatre artistes, invitées, avant leur départ à la fin du mois de septembre.

Tous et toutes basées dans le massif de la Chartreuse, ces créateurices vous offrent une dernière chance de repartir avec une pièce faite à la main, imaginée et fabriquée au cœur de notre massif.

- Chloé — papiers et livres faits main
- Léa-avec ses photographies de montagne.
- Alex avec ses scènes de montagne et ses figurines.
- Gwladys — bijoux inspirés et empreints de la nature
- Keits — aquarelles délicates
- Marie — céramiques aux teintes douces

Venez découvrir leur univers, rencontrer leur savoir-faire et peut-être trouver la pièce unique qui vous accompagnera longtemps.



ATELIER
882

Atelier 882, 85 place de la marie.

Jeudi- dimanche: 10h-12.30 et 14h-18h30



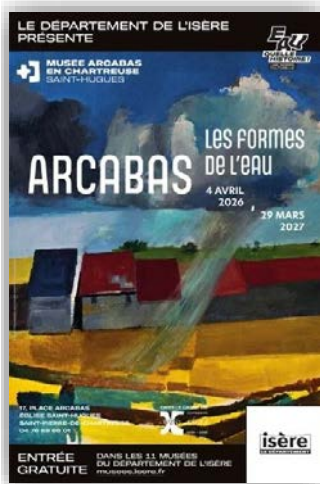
JOURNÉES DU PATRIMOINE, LES 19 ET 20 SEPTEMBRE 2026



✓ EXPOSITION

Arcabas. Les formes de l'eau

Jusqu'au 29 mars 2027



Présente dans la nature sous des formes multiples, l'eau constitue une source d'inspiration inépuisable pour les artistes. Dans l'œuvre d'Arcabas, mers agitées, nuages de pluie, ondées passagères, orages ou encore neiges prennent vie grâce à la palette colorée et expressive du peintre.

À travers une quinzaine d'œuvres mêlant motifs figuratifs et abstraits, la beauté des phénomènes naturels se révèle et les émotions suscitées par les multiples métamorphoses de l'eau sont suggérées avec finesse.

Entrée gratuite

Tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h (sauf le lundi matin et le mardi)

Fermé 1^{er} janv., 1^{er} mai et 25 déc.

Exposition inscrite dans le cadre de la saison culturelle Eau, quelle histoire ! portée par le Département de l'Isère et de la célébration du centenaire de la naissance d'Arcabas portée par l'association des Amis de l'œuvre d'Arcabas

✓ AGENDA JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 19 septembre

Oh les couleurs de l'eau ! | Atelier sensoriel et arts plastiques pour tout-petits

Atelier sensoriel et créatif en famille : les enfants explorent librement différentes matières avant de laisser libre cours à leur imagination pour une création plastique autour des couleurs et des mouvements de l'eau. Atelier assuré par Juliette Régnier, *La butineuse*.

Musée Arcabas en Chartreuse. Saint-Pierre-de-Chartreuse. 10h. Gratuit. Pour famille avec enfants de 1 à 6 ans. Durée : 1h30. Réservation : 04.76.88.65.01 ou musee-saint-hugues@isere.fr

Samedi 19 septembre

Sur les pas d'Arcabas. Œuvres sacrées monumentales | Visite guidée couplée

Parcours exceptionnel autour des réalisations d'Arcabas : une visite couplée qui conduit du musée de la Grande Chartreuse au musée Arcabas pour découvrir ses œuvres monumentales.

À 10h30 au musée de la Grande Chartreuse (8€) et à 12h au musée Arcabas (gratuit). Durée : 2h45 (trajet entre les deux musées effectué par ses propres moyens compris). Réservation : 04 76 88 60 45 ou info@musee-grande-chartreuse.fr



AGENDA

Samedi 19 septembre

Arcabas. Les formes de l'eau | Visite flash

Mers agitées, nuages de pluie, neiges et orages prennent vie grâce à la palette colorée et expressive du peintre Arcabas. Entre abstraction et figuration, la beauté des phénomènes naturels se révèle et suggère des émotions multiples.

Musée Arcabas en Chartreuse. Saint-Pierre-de-Chartreuse. 11h et 14h30. Gratuit. Durée : 20 min.

Réservation : 04.76.88.65.01 ou musee-saint-hugues@isere.fr

Samedi 19 septembre

Guillaume Latil & Matheus Donato | JAZZ AU MUSÉE #5

Pour la 5^e année, le réseau des musées départementaux invite **Jazz à Vienne** à proposer une série de concerts portée par des pépites de la scène jazz actuelle. C'est une rencontre entre deux mondes que nous proposons le violoncelliste français Guillaume Latil et Matheus Donato, magicien du cavaquinho - petite guitare brésilienne. Compositions chambristes, jazz, musique populaire de Rio et improvisation s'articulent et composent un audacieux voyage musical que n'aurait pas renié le peintre coloriste Arcabas quand il transfigurait l'église de Saint-Hugues-de-Chartreuse.

Musée Arcabas en Chartreuse. Saint-Pierre-de-Chartreuse. 18h. Gratuit. Suivi d'une dégustation des recettes emblématiques de l'Isère offerte par ALPES ISHERE. Réservation : 04.76.88.65.01 ou musee-saint-hugues@isere.fr

Dimanche 20 septembre

Arcabas. Les formes de l'eau | Visite flash

Mers agitées, nuages de pluie, neiges et orages prennent vie grâce à la palette colorée et expressive du peintre Arcabas. Entre abstraction et figuration, la beauté des phénomènes naturels se révèle et suggère des émotions multiples.

Musée Arcabas en Chartreuse. Saint-Pierre-de-Chartreuse. 11h et 12h. Gratuit. Durée : 20 min.

Réservation : 04.76.88.65.01 ou musee-saint-hugues@isere.fr

Dimanche 20 septembre

Une Petite Odyssée en Turakie | Spectacle de la Compagnie Turak Théâtre

Entre patrimoine réel et patrimoine imaginaire, la Turakie revisite l'Odyssée d'Homère à travers le voyage poétique de Pénélope, jusqu'à une halte singulière dans l'univers d'Arcabas.

Musée Arcabas en Chartreuse. Saint-Pierre-de-Chartreuse. 14h30 et 16h30. Gratuit. Pour tout public.

Durée : 30 min. Réservation : 04.76.88.65.01 ou musee-saint-hugues@isere.fr



INFOS PRATIQUES

Musée ouvert :

Tous les jours de 10h à 13h et de 14h à 18h
(sauf le lundi matin et le mardi)

Fermé 1er janv., 1er mai et 25 déc.

Entrée gratuite

CONTACT PRESSE

Cécile Sapin – Responsable du musée

cecile.sapin@isere.fr

Tél. musée : 04 76 88 65 01



UNE JOURNÉE DE VTT PAS COMME LES AUTRES À SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE

Dimanche 27 Septembre sur la Combe de l'Ours et la Diat aura lieu une compétition de VTT, imaginez la scène :

Dès le matin, la Combe de l'Ours va s'animer au rythme des roues, des encouragements et des cris des jeunes pilotes. Quelques secondes de concentration avant le départ... puis c'est parti ! Virages, sauts, passages techniques : les jeunes vététistes vont tout donner pour décrocher les meilleurs chronos lors de l'épreuve de descente (DOWNHILL).

L'après midi, changement de décor, direction la Diat pour une toute autre ambiance.

Place au cross-country olympique (XCO) : une course d'endurance et de technique, où les jeunes pilotes enchaînent les tours sur un parcours exigeant. Ici, pas question de se relâcher : il faut gérer son effort, négocier les passages techniques et garder suffisamment d'énergie pour accélérer jusqu'à la ligne d'arrivée.

L'ambiance autour de la piste vaut d'ailleurs autant le détour que la course elle-même : familles, copains, entraîneurs et spectateurs se retrouvent au bord de la piste pour encourager les pilotes et partager leurs émotions.

Et vous dans tout ça ?

Pas besoin d'être compétiteur pour participer à cette journée.

Vous pouvez simplement venir profiter du spectacle, découvrir les différentes disciplines du VTT et encourager ces jeunes sportifs. C'est aussi l'occasion de découvrir autrement le site de la Diat et la Combe de l'Ours, avec une véritable ambiance de course au cœur de Saint-Pierre-de-Chartreuse.

Et si vous avez envie de passer de l'autre côté des barrières, nous recherchons également des bénévoles pour nous aider à faire fonctionner cette journée : installation, organisation, accueil, encadrement des parcours ou présence comme signaleur...

Quelques heures de votre temps peuvent faire une vraie différence.

Pour devenir bénévole, rien de plus simple : envoyez-nous un petit message à contact@vttchartreuse.fr et nous vous expliquerons tout.

En 2025, plus de 150 jeunes participants avaient répondu présents. Et au vu de l'ambiance de l'année dernière, on peut déjà s'attendre à une belle journée de sport.

Alors, **rendez-vous dimanche 27 septembre 2026** pour une journée placée sous le signe du VTT, de la compétition... et surtout du plaisir !



Toutes les informations sont disponibles sur notre site

<https://www.vttchartreuse.fr>





AGENDA

SUMMER BIATHLON

VTT • TIR LASER • EN CHARTREUSE

RIDE, SHOOT, REPEAT !

3 Formats

ADULTES / JEUNES (>2013)
Classement Solo + Duo
Sprint 3 km le matin
Poursuite 5 km l'après-midi

ENFANTS de 7 -> 12 ans
2 boucles
+ 1 passage au pas de tir

BAMBINS de 4 -> 7ans
1 boucle de 300 mètres
Vélo ou draisienne
(sans tir)

Ne pas jeter sur la voie publique

Le **SAPPEY** en Chartreuse
4 OCT 2026

Buvette & Ravito

Inscriptions

www.summerbiathlonvtt.fr
summerbiath@gmail.com

Carabines Laser

Do you like communication.com

2^e FÊTE DE L'ABELLE

LES ÉCHELLES / ENTRE-DEUX-GUIERS
RIVIÈRE ALP / SOUS LA HALLE

DIM. 11 OCT. 2026
10H - 18H

+ d'infos

OFFICE DE TOURISME
COEUR DE CHARTREUSE

GDS

RC

CC

CC

CC

Chartreuse X-plouf 2026

3^{ème} édition
10 & 11 octobre
Report au week-end suivant
en cas de mauvais temps

Saint Hugues de Chartreuse

Parcours adaptés à toutes et tous

4 sommets en val - rando

Produits du terroir à déguster !

FFVL

17, PLACE ARCABAS
ÉGLISE SAINT-HUGUES
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
04 78 88 65 01

DANS LE CADRE DU CENTENAIRE 1924 - 2024

ENTRÉE GRATUITE

DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
musees.isere.fr

isère LE DÉPARTEMENT

LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE PRÉSENTE

MUSÉE ARCABAS EN CHARTREUSE SAINT-HUGUES

LES FORMES DE L'EAU

4 AVRIL 2026
29 MARS 2027

17, PLACE ARCABAS
ÉGLISE SAINT-HUGUES
SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE
04 78 88 65 01

DANS LE CADRE DU CENTENAIRE 1924 - 2024

ENTRÉE GRATUITE

DANS LES 11 MUSÉES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
musees.isere.fr

isère LE DÉPARTEMENT



COMMENT RECEVOIR TOUTES LES INFOS DE LA COMMUNE

01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP



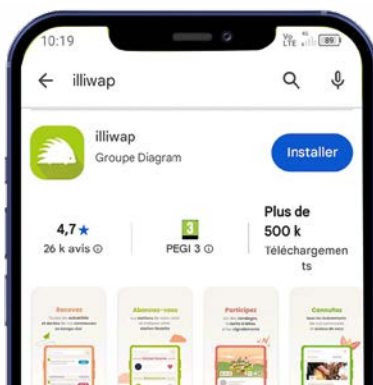
Sur **Google Play**
(Android)



Sur **AppStore**
(iOS)



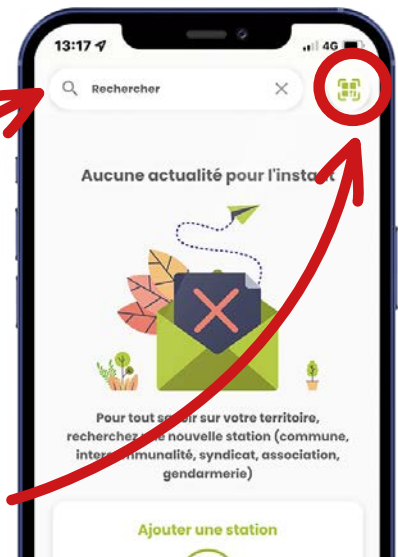
Sur **App Gallery**
(Huawei)



02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement
saint-pierre-de-chartreuse
dans la barre de recherche
de votre application

OU
Scannez le QR Code
via le lecteur intégré



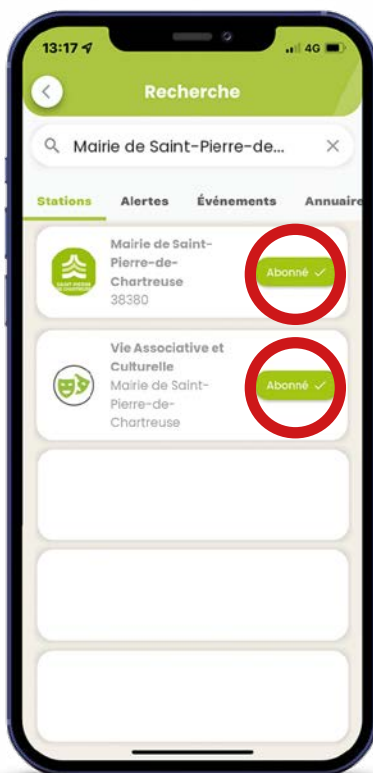
03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE



**RECEVEZ
LES NOTIFICATIONS**

Tous les messages que vous recevrez
seront disponibles dans le fil d'actualité
de votre application pendant 30 jours.

**Restez informé en temps réel
et en lien avec votre commune.**



Suivez nos 2 stations pour ne rien rater !

Mairie de
Saint-Pierre-
de-Chartreuse

Vie associative
et culturelle





OFFRES D'EMPLOI

➤ GRENOBLE ALPES METROPOLE RECRUTE :

- 2 Postes Saisonniers Agents d'Accueils et de caisse (H/F)
- 3 Postes Saisonniers Pisteurs Secouristes (H/F)

➤ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un Responsable de l'Espace Nordique et Pisteur (H/F)
- Un Chef d'exploitation Alpin (H/F)
- Des Agents d'Accueil (H/F)
- Des Agents de Conducteurs de Téléskis (H/F)
- Un Pisteur Secouriste Polyvalent (H/F)
- Un Dameur (H/F)

➤ RAIDLIGHT RECRUTE :

- Un opérateur de production (H/F)

➤ PEINTURE & DÉCORATION DE CHARTREUSE RECRUTE :

- Un peintre en bâtiment qualifié (H/F)

➤ LES CHALETS ST HUGUES RECRUTENT :

- Un cuisinier (H/F)

➤ Devenir assistante maternelle :

La demande sur notre secteur est assez importante et permettrait d'assurer un revenu stable à une personne qui souhaiterait s'installer sur Saint Pierre de Chartreuse. Pour tout renseignement merci de contacter le relais d'assistante maternelle «A petits pas» à St Laurent du Pont : 04 76 55 44 41 (Permanence téléphonique le lundi de 15h à 17h, le mardi de 14h à 15h30 et le vendredi de 11h30 à 12h30).
ram.cccg38@orange.fr

Retrouvez toutes les offres d'emploi sur :
www.saintpierredechartreuse.fr/offres-demploi



Cette lettre est aussi la vôtre

La lettre municipale est un outil d'information pour tous les habitants, mais c'est aussi un espace ouvert à vos initiatives et à vos projets.

Vous avez un projet en cours, annoncer un événement, ou mettre en lumière une initiative locale ? Cette lettre est le moyen idéal pour partager vos informations avec l'ensemble de la commune.

Nous contacter

Envoyez-nous votre contenu à l'adresse lalettre@saintpierredechartreuse.fr avant la fin de chaque mois pour une parution dans la lettre du mois suivant : texte de présentation, dates, lieu, coordonnées de contact et visuel si nécessaire.



NUMÉROS UTILES



MÉDECINS - MAISON MÉDICALE

Dr ARNOUX Fanny et Dr ROSSARY Luc
www.medichartreuse.fr/
04 76 56 73 80

PHARMACIE

MOTTET Sophie
04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOTHÉRAPEUTE DPO

TARADE Christophe - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

BUCCI Vincent - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

NAU Madeleine - 06 09 44 17 68

SAMU - 15

SECOURS EN MONTAGNE - 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS :

(Horaires d'été du 1er avril au 31 Oct.)

Lundi : 14h à 18h

Mardi : 8h à 12h

Mercredi : 8h à 12h / 13h à 17h

Jeudi : 9h à 13h / 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 8h à 12h / 13h à 17h

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT :

Mardi : 14h30 à 16h30

Samedi : 9h à 12h



PENSEZ AU COVOITURAGE !

Pour plus de renseignements
consultez la page :

www.saintpierredchartreuse.fr/transports

MAIRIE

04 76 88 60 18

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30

OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 76 50 34 81

OUVERT mercredi de 10h00 à 12h00 et 15h00 à 17h00
samedi de 10h00 à 12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 88 63 87

Cantine : 04 38 02 05 52

Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE «FÉES ET LUTINS»

04 76 88 65 40

ADMR ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 06 44 14

AIDES À DOMICILES :

Sylvie ROCCHI : 06 16 69 66 33

Faustine IPPOLITO : 06 08 35 78 06

CENTRE SOCIAL ST-LAURENT-DU-PONT

04 76 55 40 80

ALLO AGENT SOCIAL

06 15 32 09 36

accueil en mairie/CCAS les mardis matins

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

OFFICE DE TOURISME

ST-PIERRE-DE-CHARTREUSE

04 76 88 62 08

RAPPEL RÉGLEMENTATION

MEUBLÉ DE TOURISME

 saintpierredentremont.org/savoie/meubles-de-tourisme-et-chambres-dhotels/

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

 Suivez l'actualité sur :

www.parc-chartreuse.net/actualites/

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CŒUR DE CHARTREUSE 04 76 66 81 74

 Suivez l'actualité sur : coeurdechartreuse.fr/



Pour télécharger illiwap

“Flashez le QRCode avec un smartphone”



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ EN TEMPS RÉEL !



100 % GRATUITE



SANS INSCRIPTION



SANS PUBLICITÉ



illiwap
L'APPLI QUI CHANGE LA VIE !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !



SAINT-PIERRE
DE CHARTREUSE

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par e-mail : Secrétariat de la Mairie
Mise en page : Dopamine Communication - St Pierre de Chartreuse
Crédits photos : Nicolas DIEDERICH

